

DATES DU SÉJOUR
25 au 26 janvier 2025
Autres dates possibles sur
demande

« Kiental-Griesalp » Le cœur de l'Oberland bernois Week-end raquette



DESCRIPTIF DU SÉJOUR

Le Kiental, petite vallée préservée sauvage et loin des grandes affluences touristiques, la rend propice à l'esprit de la randonnée et garantit un vrai dépaysement. La partie supérieure du Kiental fait partie de la région Jungfrau-Aletsch“ inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Dans sa partie aval, elle débouche sur la vallée du Kandertal, vallée de passage entre l'Oberland Bernois et le Valais et débouchant sur le lac de Thun à Spiez, sur lequel nous aurons de nombreux points de vue.

POINTS FORTS

- ❖ Grande tranquillité de la région ; on se sent loin de tout. Idéal pour décompresser
- ❖ Patrimoine mondial de l'Unesco (région d'Aletsch)
- ❖ Diversité des paysages (alpages et Cadre haute montagne)
- ❖ Auberge de bonne facture avec douche possible

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY
04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1
IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Méiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel

PROGRAMME DU SÉJOUR



JOUR 1 :

Rendez-vous à Kiental à 10h00.

Montée depuis le parking de Tschingelsee (1150m) par route enneigée au refuge (1450) pour déposer les affaires. Et ensuite déambulation autour du hameau de Griesalp (1500m)

550m de dénivelée positive - 250 m de dénivelée négative - 7 km - 3H30 de marche effective

JOUR 2 :

Montée au magnifique hameau d'alpage de Bundalp (1800m) endolori par l'hiver sous le massif de la Blüemlisalp. Itinéraire entre forêts et alpages. Fin vers 16H

570 m de dénivelée positive - 875 m de dénivelée négative - 10km - 4 H 30 de marche effective

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

ACCUEIL

Le Jour 1, rendez-vous à Kiental (parking télésiège) à 10h00.

DISPERSION

Le Jour 2, fin du séjour à Griesalp (bus ou parking des véhicules) vers 16H

ENCADREMENT DU SÉJOUR

Christian / MOSER

N° de téléphone : 00 33 682 240 433

Adresse e-mail : randoemotion67@gmail.com

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants minimum : 5 personnes

Nombre de participants maximum : 8 personnes

NIVEAU DE DIFFICULTÉ : moyen

Indiquer le niveau de difficulté physique : de 2 sur 4

Détailler les aptitudes des participants requises pour ce séjour : habitudes régulières de randonnées avec dénivelé.

HÉBERGEMENT / RESTAURATION

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel

Type d'hébergement : demi-pension
auberge de montagne (dortoir, sanitaires et douches))

A PREVOIR : draps de sac (sac à viande) et nécessaire de toilette (serviette)

Pique-niques : à prévoir par les participants pour les deux jours

Covoiturage possible en fonction de la région d'origine des participants

Arrivée possible en train à la gare de Reichenbach Im Kandertal ; bus ensuite jusqu'à Kiental.

DATES DU SÉJOUR
25 au 26 janvier 2025
Plusieurs dates possibles

PRIX DU SÉJOUR
185 € / personne

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'état,
- L'hébergement en auberge (dortoir, sanitaires et douches)
- ½ pension dîner et petit déjeuner
- Raquettes, bâtons, DVA (détecteur de victimes d'avalanche), pelle sonde.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Le déplacement aller / retour de votre domicile au point d'accueil/dispersion du séjour,
- Les pique-nique de midi
- Les boissons et les achats personnels,
- Les assurances,
- Les frais de dossier d'AEMV de / dossier
- Et tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend ».

ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL INDIVIDUEL A PRÉVOIR

Liste de l'équipement et du matériel indispensables à chaque participant

- Ordonnance obligatoire si traitement médical en cours
- Pneus neige et chaînes obligatoires
- Un sac à dos (45-50l)
- Habits hivernaux : gants très chauds, bonnet, polaire, veste imperméable, tee-shirt technique.
- Chaussures de marche montantes aussi étanches que possible
- Gourde 1,5l minimum
- Une paire de chaussettes chaudes
- Lunettes de soleil
- Crème solaire
- Pique-nique pour deux ou 4 jours à midi (possibilité de commande en refuge)

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY
04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1
IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Méiateur Tourisme et Voyage : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80303 - 75823 Paris Cedex 17 - www.mtv.travel

- Un nécessaire de toilettes le plus sommaire possible (une brosse à dent et dentifrice, une petite serviette et petit savon).
- Un drap housse ou dit drap de sac (couettes dans les dortoirs).
- Lampe frontale pour le dortoir
- Linge de rechange :
 - Une paire de chaussettes chaudes que vous pourrez porter le soir en rechange au refuge, et mettre le lendemain.
 - Un tee-shirt technique pour la rando.
 - Un tee-shirt pour le refuge le soir pouvant servir également de pyjama et rechange pour la rando le dimanche.
 - Un pantalon léger ou un caleçon à mettre au refuge pour le soir et dormir.

Pas besoin de chaussures de rechange pour auberge et refuges : il y a des chaussons ou sabots

FORMALITÉS ET ASSURANCES

- Carte d'identité en cours de validité
- Carte vitale ou carte européenne d'assurance maladie pour un séjour dans l'UE / EEE ou en Suisse
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs
- **L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire.** Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM VOYAGES vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance / rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.

INFORMATIONS COVID-19

L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des mesures sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour.

Pour plus d'information sur les formalités sanitaires en France, consulter le site suivant :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Pour un séjour hors France, consulter le site suivant en sélectionnant le nom du pays concerné :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>

POUR EN SAVOIR PLUS

Dans cette rubrique, vous pouvez ajouter toutes les autres informations que vous jugez utiles à communiquer aux participants de votre séjour.